

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/081

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25

Date de la Convocation

12/12/23

Date d'Affichage

26/12/23

Objet de la Délibération

Modification du tableau des emplois.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, RECH, MARC, EVEN, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, SANDOVAL, DESCHAMPS.

Absents : Mme GARCIA, Mme DASSENOY, Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE

M. SUC procuration à M. DAGUES BIE

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI

Mme VITRICE procuration à Mme SANDOVAL

M. SARICA procuration à Mme DEGEILH

Mme PERSYN procuration à Mme RANCHET

Secrétaire : Mme TRIAES

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

1- la création des emplois suivants au 1^{er} janvier 2024 :

Trois postes sur emploi permanent pour augmentation de durée hebdomadaire de travail, dont un avec une augmentation supérieure à 10% du temps de travail*, après avis favorable du CST rendu le 28/11/23.

Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe*	Responsable adjointe service Ecole	1	35H
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	ATSEM la fontaine	1	32H
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	ATSEM la fontaine	1	32H

Et un poste sur emploi permanent à temps complet pour assurer la mission de gestionnaire budget, carrière, paye (détachement de l'agent titulaire prévu à compter du 1^{er} mars 2024). L'emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire détaché de sa collectivité du cadre d'emploi des adjoints administratifs, titulaire d'un des grades suivants :

-Adjoint administratif

-Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

-Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

L'emploi pourra éventuellement être occupé par un agent contractuel

Cinq postes non permanents pour renforcer les services Ecole, Média-Ludo, Bâtiments.

Grade	Fonction	Nombre de postes	Temps de travail hebdomadaire
Adjoint technique	Agent d'entretien des locaux	2	24H
Adjoint du patrimoine	Agent d'accueil média-ludo	1	16H
Adjoint technique	Agent technique polyvalent des bâtiments	2	35H

(délibération n° 2023/081

suite)

- 2- **la suppression des emplois suivants à compter du 1^{er} janvier 2024** après avis favorable du CST en date du 21 novembre 2023, suite aux avancements de grade et nomination concours, aux augmentations de durée hebdomadaire de travail, aux départs en retraite, aux mutations ou au transfert à LECGS :

Grade	Nombre de postes	Durée hebdomadaire
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	35H
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	30H
Adjoint administratif	1	31,50H
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	35H
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	30H
Adjoint technique	1	29H
Adjoint technique	1	24H
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	30H
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	35H
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	35H
Adjoint technique ppal 1 ^{ère} classe	1	35H
Gardien-Brigadier	1	35H
Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} classe	1	8,5H
Adjoint d'animation	1	30H
Adjoint d'animation	1	35H

La secrétaire de séance
Jocelyne Triaes

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich